

## Lettre d'Altiero Spinelli à Simone Veil sur les réformes institutionnelles (Rome, 3 janvier 1981)

**Légende:** Le 3 janvier 1981, Altiero Spinelli adresse un courrier à Simone Veil, Président du Parlement européen. Spinelli revient sur les positions qu'elles a récemment exprimées sur l'état de l'Europe communautaire, et auxquelles il reproche le manque d'engagement en faveur d'une réforme institutionnelle, tandis qu'il fait valoir les opinions qu'il a lui-même exposées dans ses lettres "crocodile".

**Source:** Correspondance avec Simone Veil, © Historical Archives of the European Union 2012, Villa Salviati - via Bolognese 156, I-50139 Firenze - Italy, AS - "Club du crocodile", AS-37, Part. 01, pp. 17-20, disponible sur [http://www.eui.eu/haeu\\_er/er/pdf/AS/H/A/02/AS\\_0037\\_01.pdf](http://www.eui.eu/haeu_er/er/pdf/AS/H/A/02/AS_0037_01.pdf).

**Copyright:** Archives historiques de l'Union européenne

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_d\\_altiero\\_spinelli\\_a\\_simone\\_veil\\_sur\\_les\\_reformes\\_institutionnelles\\_rome\\_3\\_janvier\\_1981-fr-e4da9baa-165f-4197-b36f-fd87cb86f74a.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_d_altiero_spinelli_a_simone_veil_sur_les_reformes_institutionnelles_rome_3_janvier_1981-fr-e4da9baa-165f-4197-b36f-fd87cb86f74a.html)

**Date de dernière mise à jour:** 18/12/2013



Altiero SPINELLI  
Deputato al  
Parlamento europeo

Rome, le 3 janvier 1981

Mme la Présidente  
Simone Veil  
32, rue de Babylone  
75007 PARIS

Chère Madame Veil,

Je vous renouvelle avant tout l'expression de mon admiration et de ma solidarité pour votre attitude sur la question du budget de la Communauté.

Si je reviens devant vous avec cette lettre, c'est parce que je viens de lire, avec quelque retard, votre allocution au récent congrès de l'Europa-Union et l'intervention de la collègue De March devant le bureau élargi du Parlement européen du 18 décembre. Je regrette de ne pas avoir connu ces deux textes avant de venir vous saluer dans votre bureau le 19 décembre. En effet, lorsque vous avez fait allusion à l'incident, je n'ai pas bien compris de quoi il s'agissait et vous avez peut-être eu l'impression que j'hésitais à prendre position, tandis qu'en réalité je restais interloqué parce que je m'efforçais en vain de me souvenir d'un moment quelconque d'une réunion quelconque des communistes et apparentés où l'on eût parlé de vos idées sur la défense. En effet, nous n'en avons jamais parlé et la collègue De March n'avait donc aucun droit de s'exprimer à ce sujet au nom du groupe communiste et apparentés.

Je tiens à vous dire avant tout que je partage complètement vos réflexions sur la nécessité de poser un jour au niveau européen le problème de la défense. Je pense en outre que vous avez très bien fait d'en parler. Le Parlement européen n'est pas une institution dont le président puisse se borner à veiller pour que ses compétences et tâches, définitivement acquises et déterminées, soient correctement remplies. Le Parlement européen est un corps politique qui se cherche et qui continuera encore longtemps à créer progressivement son rôle et ses responsabilités. Son président, tout en se gardant de préjuger sur les décisions du Parlement, a donc le droit et le devoir d'indiquer, lorsque l'occasion s'en pré-

../. .



Altiero SPINELLI  
Deputato al  
Parlamento europeo

2.

sente, les grands problèmes, présents et futurs, devant lesquels la Communauté, et par conséquent le Parlement, sont placés.

Je saisis l'occasion de cette lettre pour vous dire que dans votre allocution de Munich, tout est clairement et vigoureusement exprimé, sauf la partie où vous occupez du problème institutionnel. Je vous prie de bien vouloir réfléchir que dans les premières années après la guerre, le problème institutionnel pouvait (voire:devait) être posé comme "une certaine idée", presque à priori, de l'Europe, à laquelle rien de concret ne correspondait encore. Mais aujourd'hui, qui pose l'exigence de réformes institutionnelles le fait

- a) parce qu'il pense que la Communauté doit affronter les grands problèmes dont vous parlez avec tant d'efficacité,
- b) parce qu'il a constaté que les institutions actuelles ne lui permettent plus de le faire,
- et c) parce qu'il tâche de faire cet effort d'imagination auquel vous-même le conviez.

Je ne sais pas si vous avez eu le temps de lire mes deux lettres "Crocodile", où je tâche d'analyser les raisons profondes de la stagnation communautaire et d'envisager d'une manière pratique le chemin que le Parlement devrait suivre pour contribuer à en sortir. Si vous les avez lues, je me permets de vous suggérer une troisième lecture: le rapport de la Commission sur l'Union Européenne, publié dans le supplément 5/75 du Bulletin des Communautés Européennes. Dans le foisonnement des projets de réformes institutionnelles, celui-ci a le grand mérite d'avoir été débattu et approuvé par la Commission elle-même, c'est-à-dire par l'institution qui est au centre de la construction européenne, et qui a la plus grande et la plus directe expérience des problèmes de cette construction. (Vous verrez qu'on y parle aussi de la défense !)

Ces lectures vous aideront peut-être à comprendre les limites de la méthode de Monnet et de Schuman, et la nécessité, comme dirait Hegel, de les "aufheben", c'est-à-dire de conserver et de dépasser en même temps ce qu'ils ont fait.

../.



Altiero SPINELLI  
Deputato al  
Parlamento europeo

3.

Ne vous arrêtez pas, je vous prie, devant la constatation, apparemment réaliste, qui vous fait dire qu'il ne faut pas compter dans les prochaines années sur de grandes réformes institutionnelles. Ceci équivaut en effet à dire qu'il ne faut non plus compter sur ces grandes politiques nouvelles que pourtant vous évoquez et invoquez.

Si par hasard vous arrivez à penser, comme Keynes, que "mankind is ruled by little else than ideas", que ceux qui proclament de les vouloir ignorer sont seulement des "slaves of some dead economist or political scientist", et que si les idées sont bien pensées et répondent aux problèmes réels, les résistances fondent normalement beaucoup plus vite que l'on croit - si vous arrivez à sentir cela, j'aimerais beaucoup avoir quelque longue conversation avec vous, sur ce qu'il convient de faire.

Veillez bien excuser, Madame, la longueur de cette lettre, et agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués et mes meilleurs vœux pour l'année 1981.

Altiero Spinelli